

RCS : LORIENT  
Code greffe : 5601

Documents comptables

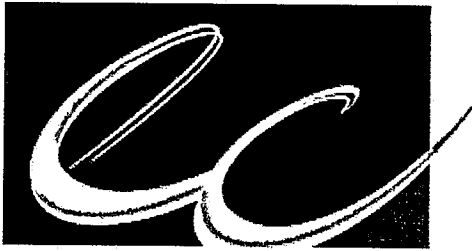
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00083  
Numéro SIREN : 789 601 895  
Nom ou dénomination : 11 IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2019 sous le numéro de dépôt 4820



11 IMMO  
6 Rue des Foulques  
56270 PLOEMEUR

## COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

*Certifié conforme*  
*[Signature]*

# Bilan

## Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	64 373		64 373	64 373
	Immobilisations corporelles	17 211	12 232	4 979	6 529
	Immobilisations financières (1)	5 015		5 015	5 015
	<b>Total I</b>	<b>86 599</b>	<b>12 232</b>	<b>74 367</b>	<b>75 918</b>
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en-cours de production				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	Créances clients et comptes rattachés (2)	8 158		8 158	5 791
	Autres créances (3)	5 010		5 010	3 753
	Valeurs mobilières de placement	22		22	22
	Disponibilités	1 915		1 915	3 631
	Charges constatées d'avance	2 837		2 837	2 835
	<b>Total II</b>	<b>17 941</b>		<b>17 941</b>	<b>16 031</b>
<b>Total général I + II</b>		<b>104 540</b>	<b>12 232</b>	<b>92 308</b>	<b>91 949</b>

## Passif

		31/12/2018	31/12/2017
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	500	500
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(21 729)	(9 358)
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>(2 141)</b>	<b>(12 370)</b>
Provisions réglementées			
<b>Total I</b>		<b>(23 370)</b>	<b>(21 229)</b>
Provisions pour risques et charges			
<b>Total II</b>			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	34 313	50 679
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	43 871	26 009
	Autres dettes	33 694	32 689
	Produits constatés d'avance	3 800	3 800
<b>Total III</b>		<b>115 678</b>	<b>113 177</b>
<b>Total général I+II+III</b>		<b>92 308</b>	<b>91 949</b>
(1) Dont immobilisations financières - 1 an	5 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	13 894
(2) Dont créances à plus d'un an		Coût de revient des immobilisations acquises	
(3) Dont comptes courants associés débiteurs		Prix de vente hors TVA des immob. cédées	

## Détail des comptes d'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
<b>Actif immobilisé</b>	<b>74 367</b>	<b>80,56</b>	<b>75 918</b>	<b>82,57</b>	<b>(1 551)</b>	<b>-2,04</b>
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>64 373</b>	<b>69,74</b>	<b>64 373</b>	<b>70,01</b>		
DROIT AU BAIL	64 373	69,74	64 373	70,01		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>4 979</b>	<b>5,39</b>	<b>6 529</b>	<b>7,10</b>	<b>(1 551)</b>	<b>-23,75</b>
MATERIEL/OUTILLAGE INDUS	7 595	8,23	7 595	8,26		
INST.GENER.AGENC.MAT.DIV	9 615	10,42	9 615	10,46		
AMORT. MAT/OUT. INDUST.	(6 687)	-7,24	(6 098)	-6,63	(589)	-9,66
AMORT.INST.GEN.AG.AM.DIV	(5 545)	-6,01	(4 583)	-4,98	(962)	-20,98
<b>Immobilisations financières</b>	<b>5 015</b>	<b>5,43</b>	<b>5 015</b>	<b>5,45</b>		
TITRES DE PARTICIPATION	15	0,02	15	0,02		
DEP./CAUT.VERS. LOY.AVAN	5 000	5,42	5 000	5,44		
<b>Actif circulant</b>	<b>17 941</b>	<b>19,44</b>	<b>16 031</b>	<b>17,43</b>	<b>1 910</b>	<b>11,92</b>
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>8 158</b>	<b>8,84</b>	<b>5 791</b>	<b>6,30</b>	<b>2 366</b>	<b>40,86</b>
Collectif clients débiteurs	8 158	8,84	5 791	6,30	2 366	40,86
<b>Autres créances</b>	<b>5 010</b>	<b>5,43</b>	<b>3 753</b>	<b>4,08</b>	<b>1 257</b>	<b>33,50</b>
TVA DED. S/AUT.BNS SERV.	4 780	5,18	3 753	4,08	1 027	27,37
TVA S/FACT FRS N PARVENU	230	0,25			230	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>22</b>	<b>0,02</b>	<b>22</b>	<b>0,02</b>		<b>0,19</b>
VALEURS MOBIL. DE PLACEM	22	0,02	22	0,02		0,19
<b>Disponible</b>	<b>1 915</b>	<b>2,07</b>	<b>3 631</b>	<b>3,95</b>	<b>(1 715)</b>	<b>-47,25</b>
CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE	1 915	2,07	3 631	3,95	(1 715)	-47,25
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>2 837</b>	<b>3,07</b>	<b>2 835</b>	<b>3,08</b>	<b>2</b>	<b>0,07</b>
CHARGES CONST AT. AVANCE	2 837	3,07	2 835	3,08	2	0,07
<b>Total du Bilan Actif</b>	<b>92 308</b>	<b>100,00</b>	<b>91 949</b>	<b>100,00</b>	<b>360</b>	<b>0,39</b>

## Détail des comptes de Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
<b>TOTAL I - Capitaux propres</b>	<b>(23 370)</b>	<b>-25,32</b>	<b>(21 229)</b>	<b>-23,09</b>	<b>(2 141)</b>	<b>-10,09</b>
Capital Social ou individuel	500	0,54	500	0,54		
CAPITAL	500	0,54	500	0,54		
Report à nouveau	(21 729)	-23,54	(9 358)	-10,18	(12 370)	-132,18
REPORT A NOUVEAU DEBIT.	(21 729)	-23,54	(9 358)	-10,18	(12 370)	-132,18
Résultat de l'exercice	(2 141)	-2,32	(12 370)	-13,45	10 229	82,69
Provisions pour risques et charges						
<b>Total III Dettes</b>	<b>115 678</b>	<b>125,32</b>	<b>113 177</b>	<b>123,09</b>	<b>2 501</b>	<b>2,21</b>
Emprunts et dettes assimilées	34 313	37,17	50 679	55,12	(16 366)	-32,29
EMPR.AUPRES ETS CREDIT	30 494	33,04	46 921	51,03	(16 427)	-35,01
DEPOTS RECUS	3 750	4,06	3 750	4,08		
CAISSE	69	0,07	8	0,01	61	775,92
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 871	47,53	26 009	28,29	17 862	68,68
Collectif fournisseurs créditeurs	42 491	46,03	24 569	26,72	17 922	72,95
FOURN.FACT NON PARVENUES	1 380	1,49	1 440	1,57	(60)	-4,17
Autres dettes	33 694	36,50	32 689	35,55	1 004	3,07
ETAT TVA A DECAISSER	2 154	2,33	1 317	1,43	837	63,55
TVA COLLECTEE 20 %	1 343	1,45	949	1,03	394	41,54
TVA S/FACT FRS N PARVENU			227	0,25	(227)	-100,00
CC MR GARNIER	29 967	32,46	29 967	32,59		
CC MR VIET	230	0,25	230	0,25		
Produits constatés d'avance	3 800	4,12	3 800	4,13		
PRDTS CONSTAT. AVANCE	3 800	4,12	3 800	4,13		
<b>Total du Passif</b>	<b>92 308</b>	<b>100,00</b>	<b>91 949</b>	<b>100,00</b>	<b>360</b>	<b>0,39</b>

# Compte de Résultat

Etat exprimé en euros		31/12/2018	31/12/2017
RESULTAT COMPTABLE	Export	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises			
Production vendue (Biens)			
Production vendue (Services et Travaux)		67 685	42 165
Productions stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits		4 158	2 685
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>71 843</b>	<b>44 849</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)			
Autres achats et charges externes		55 726	44 444
Impôts, taxes et versements assimilés		9 524	3 591
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et dépréciations		1 551	1 944
Dotations aux provisions			
Autres charges			
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>66 801</b>	<b>49 978</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>5 043</b>	<b>(5 129)</b>
Produits financiers			
Produits exceptionnels			484
Charges financières		414	585
Charges exceptionnelles		6 770	7 140
Impôts sur les bénéfices			
<b>BENEFICE ou PERTE</b>		<b>(2 141)</b>	<b>(12 370)</b>
<b>RESULTAT FISCAL</b>		<b>Col. 1</b>	<b>Col. 2</b>
Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles			
Provisions non déductibles			
Impôts et taxes non déductibles			
Réintégrations diverses			
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage entreprises de transport maritime			
Exonérations ou abattement sur le bénéfice			
Déductions diverses			
<b>RESULTAT FISCAL avant imputation des déficits antérieurs</b> (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			<b>2 141</b>
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs reportables			
<b>RESULTAT FISCAL après imputation des déficits</b> (Bénéfice col.1-Déficit col.2)			<b>2 141</b>

# Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros		01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>71 843</b>	<b>106,14</b>	<b>44 849</b>	<b>106,37</b>	<b>26 994</b>	<b>60,19</b>
<b>Production vendue Services + Travaux</b>		<b>67 685</b>	<b>100,00</b>	<b>42 165</b>	<b>100,00</b>	<b>25 521</b>	<b>60,53</b>
LOCATION SAISONIERE		25 970	38,37	19 365	45,93	6 606	34,11
LOCATION PERMANENTE		39 915	58,97	21 000	49,80	18 915	90,07
PROVISION POUR CHARGES		1 800	2,66	1 800	4,27		
<b>Autres produits</b>		<b>4 158</b>	<b>6,14</b>	<b>2 685</b>	<b>6,37</b>	<b>1 474</b>	<b>54,89</b>
TRANSF.CHARGES EXPLOIT.I		4 158	6,14	2 685	6,37	1 474	54,89
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>66 801</b>	<b>98,69</b>	<b>49 978</b>	<b>118,53</b>	<b>16 823</b>	<b>33,66</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>		<b>55 726</b>	<b>82,33</b>	<b>44 444</b>	<b>105,41</b>	<b>11 283</b>	<b>25,39</b>
EDF ET GAZ		8 617	12,73	47	0,11	8 570	N/S
FOURNITURES ENTRETIEN		1 049	1,55			1 049	
PETIT EQUIPEMENT LOGEMENT		589	0,87			589	
MATERIEL ENTRETIEN LOCAUX				814	1,93	(814)	-100,00
FOURNITURES DE BUREAU		95	0,14			95	
FOURNITURES INFORMATIQUES		75	0,11			75	
LOYER LA PLAINE ST DENIS		10 000	14,77	10 000	23,72		
LOYER CACHAN		27 128	40,08	26 408	62,63	720	2,73
CH. LOC. ET DE COPROPR.		2 895	4,28	3 660	8,68	(765)	-20,90
ENTR. REP. DES LOCAUX		1 382	2,04	1 359	3,22	23	1,73
ENTR. REPAR. MAT. OUTIL.		132	0,19			132	
TELESURVEILLANCE		510	0,75	510	1,21		
ASSURANCE PERTE D EXPLOITATION		586	0,87			586	
ASSURANCE / EMPRUNTS		216	0,32	216	0,51		
HONORAIRES		1 350	1,99	1 100	2,61	250	22,73
FRAIS D ACTES ET CONTENT		59	0,09			59	
DEPLACEMENTS PERSONNEL		200	0,30			200	
MISSIONS ET RECEPTIONS				23	0,05	(23)	-100,00
TIMBRES		45	0,07	27	0,06	18	67,41
TELECOMMUNICATION		516	0,76			516	
SERVICES BANCAIRES		282	0,42	281	0,67	1	0,28
<b>Impôts, taxes &amp; versements assimilés</b>		<b>9 524</b>	<b>14,07</b>	<b>3 591</b>	<b>8,52</b>	<b>5 933</b>	<b>165,22</b>
CONTRIB FONCIERE ENTREPRISE		561	0,83	556	1,32	5	0,90
TAXE FONCIERE		8 963	13,24	1 795	4,26	7 168	399,33
DROITS D ENREGISTREMENT				1 240	2,94	(1 240)	-100,00
<b>Charges d'exploitation dotation aux amortissements</b>		<b>1 551</b>	<b>2,29</b>	<b>1 944</b>	<b>4,61</b>	<b>(393)</b>	<b>-20,22</b>
DOT AUX AMTS IMMOB CORP.		1 551	2,29	1 944	4,61	(393)	-20,22
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>5 043</b>	<b>7,45</b>	<b>(5 129)</b>	<b>-12,16</b>	<b>10 172</b>	<b>198,31</b>
<b>Total des produits financiers</b>							<b>-78,95</b>
REVEN. VAL.MOB.DE PLACMT							-78,95
<b>Total des produits exceptionnels</b>				<b>484</b>	<b>1,15</b>	<b>(484)</b>	<b>-100,00</b>
PRDTS S/EXERC.ANTERIEUR				484	1,15	(484)	-100,00
<b>Total des charges financières</b>		<b>414</b>	<b>0,61</b>	<b>585</b>	<b>1,39</b>	<b>(172)</b>	<b>-29,30</b>
INT DES EMPRUNTS		414	0,61	585	1,39	(172)	-29,30
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>6 770</b>	<b>10,00</b>	<b>7 140</b>	<b>16,93</b>	<b>(370)</b>	<b>-5,18</b>
AUTRES CHARGES EXCEPT.FF				130	0,31	(130)	-100,00
CHARGES S/EXERC.ANTER.		6 770	10,00	7 010	16,63	(240)	-3,42
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>(2 141)</b>	<b>-3,16</b>	<b>(12 370)</b>	<b>-29,34</b>	<b>10 229</b>	<b>82,69</b>

# Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros

01/01/2018	12
31/12/2018	mois

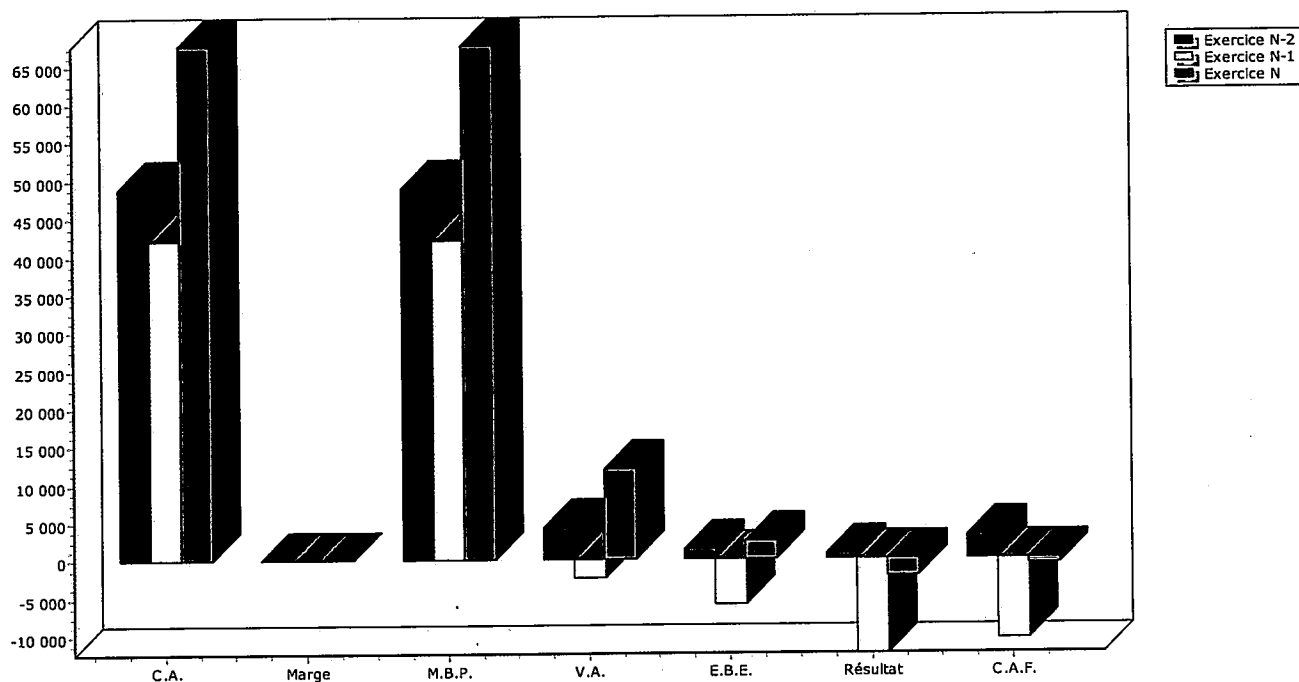
01/01/2017	12
31/12/2017	mois

Variations	%
------------	---

## Chiffres clés de l'entreprise

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	31/12/2017	Variation N/N-1		31/12/2016
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	67 685	42 165	25 521	60,53	49 033
Marge commerciale <i>% sur vente de marchandises</i>					
Marge brute de production <i>% sur production</i>	67 685 100,00	42 165 100,00	25 521	60,53	49 033 100,00
Valeur ajoutée <i>% sur CA</i>	11 959 17,67	(2 279) -5,41	14 238	-624,7	4 238 8,64
Excédent brut d'exploitation <i>% sur CA</i>	2 435 3,60	(5 870) -13,92	8 305	-141,4	1 494 3,05
Résultat net comptable <i>% sur CA</i>	(2 141) -3,16	(12 370) -29,34	10 229	-82,69	751 1,53
Capacité d'autofinancement	(591)	(10 427)	9 836	-94,34	3 170
Besoin en fonds de roulement <i>Nombre de jours de CA</i>	(35 163) (187,02)	(19 922) (170,10)	(15 241)	76,50	(605) (4,44)
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises					50,12
- Stock produits finis					75,76
- Crédit fournisseurs	283,41	172,60			
- Crédit clients	43,39	41,35			



**Etats financiers au 31/12/2018**

**ANNEXE**

ANNEXE - Elément 1

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **92 308 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **71 844 euros** et un total **charges** de **73 985 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **-2 141 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



ANNEXE - Elément supplémentaire

## Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2018

<b>Total des produits exceptionnels</b>		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>6 770</b>
<b>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</b> <i>CHARGES S/EXERC.ANTER.</i>	6 770	<b>6 770</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(6 770)</b>

ANNEXE - Elément 2

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	64 373					64 373
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>64 373</b>					<b>64 373</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	7 595					7 595
Instal., agencement, aménagement divers	9 615					9 615
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>17 211</b>					<b>17 211</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	15					15
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 000					5 000
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>5 015</b>					<b>5 015</b>
<b>TOTAL</b>	<b>86 599</b>					<b>86 599</b>

ANNEXE - Elément 3

# Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	6 098	589		6 687
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	4 583	962		5 545
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>10 682</b>	<b>1 551</b>		<b>12 232</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>10 682</b>	<b>1 551</b>		<b>12 232</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

ANNEXE - Elément 4

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
<b>TOTAL GENERAL</b>					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

## ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	5 000	5 000	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	8 158	8 158	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 010	5 010	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	2 837	2 837		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>21 004</b>	<b>21 004</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	69	69		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	30 494	16 600	13 894	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	3 750	3 750		
	Fournisseurs et comptes rattachés	43 871	43 871		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 497	3 497		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	30 197	30 197			
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	3 800	3 800			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>115 678</b>	<b>101 784</b>	<b>13 894</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 427				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	30 197				

ANNEXE - Elément 6.10

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2018

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

ANNEXE - Élément 6.11

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2018

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>1 380</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURN.FACT NON PARVENUES</i>	<i>1 380</i>	<b>1 380</b>

ANNEXE - Elément 6.12

# Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	31/12/2018	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		2 837	3 800
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>		<b>2 837</b>	<b>3 800</b>

--

## ANNEXE - Elément 6.13

## Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2018
	<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices</b>  Charges différées Frais d'acquisition des immobilisations Frais d'émission des emprunts Charges à étaler			

## ANNEXE - Elément 6.14

## Capital social

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	100,00	5,0000	500,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	100,00	5,0000	500,00

**Etats financiers au 31/12/2018****ETATS  
FISCAUX**

Direction Générale des Finances Publiques **IMPOT SUR LES SOCIETES**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012018** et clos le **31122018** Régime simplifié d'imposition  Régime réel normal   
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe  Si PME innovante  Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : **SIE DE LORIENT SUD**  
1 Place de L'Hotel de Ville  
CS 46390  
56317 LORIENT CEDEX  
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

**A IDENTIFICATION**

**11 IMMO**  
6 Rue des Foulques  
  
Identification du destinataire : **56270 PLOEMEUR**  
**651** **321815** **78960189500020**  
Insp. IFU N° dossier N° Siret

**B ACTIVITE**

Activités exercées (souligner l'activité principale) :  
**Location Immobilier**  
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION** (cf. notice)

<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % ou au taux de 31 %		Bénéfice imposable au taux de 28 %		Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	<b>2 141</b>
<b>2 Plus-values</b>	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %		Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %		Autres plus-values imposables au taux de 19 %		Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059-A ou 591 du 2033-C) (sous déduction du montant imposé à 15 % du cadre I)	
							Plus-values exonérées art.238 quindecies	

**3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches** (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies  Jeunes entreprises innovantes  Zones franches urbaines  Territoire entrepreneur art 44 octies A  Pôle de compétitivité   
Entreprises nouvelles art.44 septies  Zones franches d'activité art.44 quaterdecies  Autres dispositifs  Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies   
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies  Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)  Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %   
Sociétés d'investissements immobiliers cotées

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer** dans le secteur productif, art. 244 quater W  dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

**D IMPUTATIONS** (cf. la notice de la déclaration 2065)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

**1** Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement  
**2** Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS** (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

**F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS**

- 1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI)
- 2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :
- 3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2)   
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

**G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE** L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? Si oui, indication du logiciel utilisé

**OGA/OMGA**  Viseur conventionné   
Nom, adresse, téléphone :  
- Professionnel de l'expertise comptable : **A.C.F.** 21 rue des Favorites 75015 PARIS 0145400030  
- Conseil :  
- CGA/OMGA ou viseur conventionné :  
N° d'agrément

**A LE RELEQ** Signature et qualité du déclarant **MR VIET** **PRESIDENT**



(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **11 IMMO**  
et Date de clôture de l'exercice **31122018**

**J** **DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2018, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

**CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION  
MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT)** (voir les explications figurant sur la notice)

Taux de 15 %  
(art. 219 I a ter et a quater du CGI)

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise <b>11 IMMO</b>		6 Rue des Foulques		Néant <input type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise		56270 PLOEMEUR					
SIRET		7 8 9 6 0 1 8 9 5 0 0 0 2 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le <b>31122018</b>			
				Exercice N-1 clos le <b>31122017</b>			
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
				Net 3			
				Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014	64 373	016		64 373	64 373
	Immobilisations corporelles*	028	17 211	030	12 232	4 979	6 529
	Immobilisations financières* (1)	040	5 015	042		5 015	5 015
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>86 599</b>	048	<b>12 232</b>	<b>74 367</b>	<b>75 918</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	8 158	070		8 158	5 791
		072	5 010	074		5 010	3 753
	Valeurs mobilières de placement	080	22	082		22	22
	Disponibilités	084	1 915	086		1 915	3 631
	Charges constatées d'avance *	092	2 837	094		2 837	2 835
	<b>Total II</b>	096	<b>17 941</b>	098		<b>17 941</b>	<b>16 031</b>
	<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>104 540</b>	112	<b>12 232</b>	<b>92 308</b>	<b>91 949</b>
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			500		500
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132					
	Report à nouveau	134			(21 729)		(9 358)
	Résultat de l'exercice	136			(2 141)		(12 370)
	Provisions réglementées	140					
<b>Total I</b>	142			<b>(23 370)</b>		<b>(21 229)</b>	
Provisions pour risques et charges	154						
<b>Total II</b>	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			34 313		50 679
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			43 871		26 009
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 ) 30 197 )	172			33 694		32 689
	Produits constatés d'avance	174			3 800		3 800
<b>Total III</b>	176			<b>115 678</b>		<b>113 177</b>	
<b>Total général (I + II + III)</b>	180			<b>92 308</b>		<b>91 949</b>	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	5 000	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	13 894	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>11 IMMO</b>		Néant				
<b>A - RESULTAT COMPTABLE</b>				Exercice N clos le <b>31122018</b>	Exercice N-1 clos le <b>31122017</b>			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			210				
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	209				
				215				
				217				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			218	67 685	42 165		
	Production immobilisée *			222				
	Subventions d'exploitation reçues			224				
	Autres produits			226				
				230	4 158	2 685		
		Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	71 843	44 849		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240				
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	55 726	44 444		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	561	244	9 524	3 591		
	Rémunérations du personnel *			248				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252				
	Dotations aux amortissements *			254	1 551	1 944		
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262				
		260						
	Total des charges d'exploitation (II)		264	66 801	49 978			
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270	5 043	(5 129)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280				
	Produits exceptionnels (IV)			290		484		
	Charges financières (V)			294	414	585		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		7 140	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
	Impôts sur les bénéfices *			306				
<b>2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310	(2 141)	(12 370)		
<b>B - RESULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314 2 141		
Rémégravations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		
	Divers* ZFA (44 quater decies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655
	<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS</b>					352	354 2 141	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : * ..... 21.729 ..... dont imputés sur le résultat :				360			
<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS</b>					370	372 2 141		

**3** IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404	406		
	Autres	410	64 373	412		414	416	64 373	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424	426		
	Constructions	430		432		434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	7 595	442		444	446	7 595	
	Installations générales agencements divers	450	9 615	452		454	456	9 615	
	Matériel de transport	460		462		464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474	476		
Immobilisations financières		480	5 015	482		484	486	5 015	
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>86 599</b>	<b>492</b>		<b>494</b>	<b>496</b>	<b>86 599</b>	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504	506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514	516		
	Constructions	520		522		524	526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	6 098	532	589	534	536	6 687	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 583	542	962	544	546	5 545	
	Matériel de transport	550		552		554	556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564	566		
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>10 682</b>	<b>572</b>	<b>1 551</b>	<b>574</b>	<b>576</b>	<b>12 232</b>	
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5			
		6	7	8	9	10			
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values				
					Court terme *		Long terme		
①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>	
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591		
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **11 IMMO**Néant  \***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>		<b>682</b>		<b>684</b>		<b>686</b>	

**B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>		<b>775</b>	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT**  
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

**II DEFICITS REPORTABLES**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	21 729
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	21 729
Déficits de l'exercice	860	2 141
<b>Total des déficits restant à reporter</b>	<b>870</b>	<b>23 870</b>

**III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C**

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

**IV DIVERS**

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	13 624
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	9 770
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : <b>11 IMMO</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012018</b> et clos le : <b>31122018</b>		Durée en nombre de mois <b>12</b>	
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		67 685
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		4 158
<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>		<b>71 843</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>		
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	121		10 425
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125		8 173
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150		
<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b>		<b>18 598</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	137	53 245
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)		117	
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
Mono établissement au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	
Effectifs au sens de la CVAE		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3|1|2|2|0|1|8

N° SIRET 7|8|9|6|0|1|8|9|5|0|0|0|2|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 11 IMMO

ADRESSE ( voie ) 6 Rue des Foulques

CODE POSTAL 56270

VILLE PLOEMEUR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  M Nom patronymique VIET Prénom(s) JEAN YVES  
 Nom marital  % de détention 30,00 Nb de parts ou actions 30  
 Naissance : Date 25031952 N° département 56 Commune ST GONNERY Pays FRANCE  
 Adresse : N° 53 Voie BOULEVARD CLEMENCEAU  
 Code postal 29480 Commune LE RELECQ KERHUON Pays FRANCE

Titre (2)  M Nom patronymique GARNIER Prénom(s) CEDRIC  
 Nom marital  % de détention 30,00 Nb de parts ou actions 30  
 Naissance : Date 05121972 N° département 75 Commune PARIS Pays FRANCE  
 Adresse : N° 1 Voie BIS AVENUE SEVERINE  
 Code postal 92400 Commune COURBEVOIE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
 (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑥

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFIP N° 2033-F 2019

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

2/0 (1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|8|

N° SIRET 7|8|9|6|0|1|8|9|5|0|0|0|2|0|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 11 IMMO

ADRESSE ( voie ) 6 Rue des Foulques

CODE POSTAL 56270

VILLE PLOEMEUR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) ME Nom patronymique BERRA Prénom(s) ANNIE

Nom marital  % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 20

Naissance : Date 28091951 N° département 94 Commune LE PERREUX SUR MARNE Pays FRANCE

Adresse : N° 2 Voie RUE HONORE FRAGONARD

Code postal 92130 Commune ISSY LES MOULINEAUX Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique LIPSCHITZ Prénom(s) AROUNA

Nom marital  % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 20

Naissance : Date 20111947 N° département 57 Commune METZ Pays FRANCE

Adresse : N° 11 Voie RUE SAINT YVES

Code postal 75014 Commune PARIS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑥

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFIP N° 2033-F 2019

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)3/0 (1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|8|

N° SIRET 7|8|9|6|0|1|8|9|5|0|0|0|2|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 11 IMMO

ADRESSE ( voie ) 6 Rue des Foulques

CODE POSTAL 56270

VILLE PLOEMEUR

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	5	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays **II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) M Nom patronymique NEIVA Prénom(s) JEAN PHILIPPE

Nom marital  % de détention 20,00 Nb de parts ou actions 20

Naissance : Date 01121977 N° département 60 Commune COMPIEGNE Pays FRANCE

Adresse : N° 37 Voie BIS RUE VICTOR CARMIGNAC

Code postal 94110 Commune ARCEUIL Pays FRANCE

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

0 (1) Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|8

N° SIRET 7|8|9|6|0|1|8|9|5|0|0|0|2|0

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE 11 IMMO

ADRESSE ( voie ) 6 Rue des Foulques

CODE POSTAL 56270 VILLE PLOEMEUR

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

**11 IMMO**  
**Société par actions simplifiée**  
au capital de 500 €uros  
Siège social : 6 rue des Foulques - 56270 PLOEMEUR  
RCS LORIENT : 789 601 895

**RAPPORT SPECIAL**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous indiquons qu'aucune convention visée par l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été autorisée au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Ploemeur  
Le 30 mai 2019

Le Président  
Jean Yves VIÉT



**11 IMMO**  
**Société par actions simplifiée**  
au capital de 500 Euros  
Siège social : 6 rue des Foulques - 56270 PLOEMEUR  
RCS LORIENT : 789 601 895

<p><b>PROCES-VERBAL</b> <b>DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE</b> <b>DU 30 MAI 2019</b></p>
---

Le trente mai deux mille dix-neuf, à dix heures, les associés de la Société 11 IMMO se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de ladite Société, sur convocation faite par le Président, conformément aux statuts.

Il a été établi une feuille de présence signée par les Associés présents.

Jean Yves VIET préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les Associés présents possèdent 100 actions, soit la totalité des actions de la Société.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Les statuts de la Société ;
- La feuille de présence à l'assemblée ;
- Les copies des lettres de convocation adressées aux Associés ;
- Le rapport du Président ;
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe ainsi que l'inventaire ;
- Le texte des résolutions ;
- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'Assemblée.

Puis le Président déclare que son rapport, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des Associés, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

JYV

- / Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **DEUXIEME RESOLUTION – ABSENCE DE CONVENTIONS REGLEMENTEES**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **TROISIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de 2.141 euros, de la manière suivante :

JYK

## Origine

- Report à nouveau antérieur : (21.729) euros.
- Résultat déficitaire de l'exercice : (2.141) euros.

## Affectation

- En intégralité, soit la somme de (2.141) euros, au poste « Report à nouveau » qui passe ainsi de (21.729) euros à (23.870) euros.

Le Président constate qu'en raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société restent inférieurs à la moitié du capital social et décide, comme l'année précédente, la poursuite de l'activité de la Société.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

## QUATRIEME RESOLUTION - POUVOIR

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

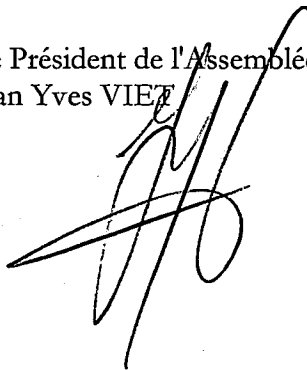
*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures et trente minutes.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de l'Assemblée.

Le Président de l'Assemblée  
Jean Yves VIET



JYV.

**11 IMMO**  
**Société par actions simplifiée**  
au capital de 500 €uros  
Siège social : 6 rue des Foulques - 56270 PLOEMEUR  
RCS LORIENT : 789 601 895

**RAPPORT DE GESTION  
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire en application des statuts et de l'article L 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et afin de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente Assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par les statuts et la loi.

## **I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE**

Les activités de la Société demeurent à ce jour inchangées, celles-ci se rapportant principalement, conformément aux statuts, à l'exploitation commerciale par location directe ou sous-location, avec fourniture de prestations de services, d'espaces et de décors, d'espaces de conférence, de colloques, de réunion, d'exposition, de manifestations artistiques ou culturelles, d'espaces réservés à des activités de centre d'affaires, de bureaux, à la location ou la vente de matériel en lien avec son activité.

L'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé se caractérise, à titre de comparaison avec l'exercice précédent, par une augmentation des produits et des charges d'exploitation et, dans un même temps, par une augmentation du résultat net de la Société.

## **II. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Il convient de souligner qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

### **III. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT**

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

### **IV. EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2019 sont de faire progresser le chiffre d'affaires en réduisant les dépenses.

### **V. EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS**

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 67.685 euros contre 42.165 euros au titre de l'exercice précédent ;
- le total des produits d'exploitation s'élève à 71.843 euros contre 44.849 euros au titre de l'exercice précédent ;
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 66.801 euros contre 49.978 euros au titre de l'exercice précédent ;
- le résultat d'exploitation fait ressortir un bénéfice de 5.043 euros contre une perte de (5.129) euros au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Le résultat courant avant impôt de l'exercice fait ressortir une perte de (2.141) euros contre un bénéfice de (12.370) euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le résultat de l'exercice se solde par une perte de (2.141) contre une perte de (12.370) euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 92.308 euros contre 91.949 euros pour l'exercice précédent.

### **VI. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, que nous soumettons à votre approbation, ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

## VII. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice de la manière suivante :

### Origine

- Report à nouveau antérieur : (21.729) euros.
- Résultat déficitaire de l'exercice : (2.141) euros.

### Affectation

- En intégralité, soit la somme de (2.141) euros, au poste « Report à nouveau » qui passe ainsi de (21.279) euros à (23.870) euros.

## VIII. CAPITAL

En raison de l'affectation de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont toujours inférieurs à la moitié du capital social.

L'année dernière, nous avons décidé de ne pas dissoudre la Société et poursuivre l'activité de la Société.

Compte tenu de la dernière situation comptable en notre possession, ainsi que des plus récentes prévisions commerciales, nous pensons que les mesures prises afin d'améliorer la situation financière de la Société devraient voir leurs effets dans les prochains mois et nous avons bon espoir de reconstituer les capitaux propres.

Dans ce contexte, nous vous proposons de continuer la poursuite de l'activité de la Société.

## VIII. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

## IX. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Codes des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses déductibles du résultat fiscal.

## X. CONVENTIONS REGLEMENTEES

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce.

Le Président  
Jean Yves VIET

